

3OBJARDI
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 9 avenue Gabriel Thierry 10300 Sainte Savine
834.780.793 RCS TROYES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1 er SEPTEMBRE 2026

Le 1 er septembre 2026,

La société HOLDING DES GRAVIERES, représentée par Monsieur Paul-Antoine SUR,
Associé unique de la Société 3OBJARDI,

A été convoqué pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la Société ;
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société à compter de ce jour au 69 bis rue Général De Gaulle 10180 SAINT-LYE.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts qui sera désormais libellé comme suit :

Article 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 69 bis rue Général De Gaulle 10180 SAINT-LYE.

Il peut être transféré en tout autre endroit par décision de la collectivité des associés ou du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence.

Toutefois la décision du Président devra être ratifiée par la plus prochaine décision collective des associés.

SECONDE DECISION

L'Associé Unique déclare donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales qui s'avèreront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été signé le présent acte, qui après lecture, a été signé par l'associé unique et par le Président de la Société.

La société HOLDING DES GRAVIERES

Monsieur Paul-Antoine SUR

Signé par :

22D6B854086540C...

Signé par :

22D6B854086540C...